



Santé Québec Saguenay–Lac-St-Jean – Universitaire

PAR COURRIEL

CONFIDENTIEL

Chicoutimi, le 22 juillet 2026

[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 6 juillet dernier visant à obtenir :

- 1. La ou les procédures normalisées de fonctionnement pour la surveillance de l'exposition au formaldéhyde chez le personnel de votre (vos) département(s) de pathologie anatomique. Cela devrait inclure, sans s'y limiter : la stratégie de mesure, l'équipement utilisé, la fréquence de la surveillance, les intervalles entre les surveillances, et la durée de l'échantillonnage.**

Les stratégies et méthodes d'échantillonnage des contaminants chimiques utilisées dans les laboratoires de pathologie anatomique sont basées sur le Guide d'échantillonnage des contaminants de l'air en milieu de travail de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), conformément aux exigences du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

Les paramètres de surveillance applicables aux campagnes réalisées, notamment la stratégie de mesure, l'équipement utilisé, la durée d'échantillonnage, la fréquence des mesures et les résultats obtenus, sont documentés dans les rapports de surveillance environnementale produits lors de ces évaluations.

À l'heure actuelle, des campagnes de surveillance environnementale du formaldéhyde sont réalisées au site de Chicoutimi. Pour les autres sites, la maîtrise du risque repose notamment sur les mesures de contrôle techniques en place, dont la vérification de la performance des systèmes de captation. La surveillance de ce risque est également considérée dans le processus de gestion des risques du secteur de pathologie.

La stratégie de mesure applicable au site de Chicoutimi est également décrite dans le document joint, en **annexe 1**.

2. Les données des 12 derniers mois (1er juillet 2025 au 1er juillet 2026) de surveillance ambiante du formaldéhyde (c.-à-d. les données recueillies par des moniteurs fixes de formaldéhyde). Veuillez également confirmer l'équipement utilisé.

Au cours de la période du 1er juillet 2025 au 1er juillet 2026, le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'utilisait pas de moniteurs fixes de formaldéhyde permettant la collecte continue de données de surveillance ambiante. La surveillance de l'exposition au formaldéhyde repose plutôt sur :

- Les mesures de contrôle décrites dans le document, **annexe 1**.
- Les registres de vérification périodique des systèmes de captation des tables de macroscopie, réalisés selon la fréquence établie, en **annexe 2**;
- Les rapports d'échantillonnage environnemental lorsque de telles campagnes sont effectuées.

Au site de Chicoutimi, des campagnes d'échantillonnage environnemental sont réalisées et documentées dans les rapports de surveillance environnementale. Pour les autres sites, la mesure de contrôle actuellement en place consiste principalement à vérifier et documenter le fonctionnement conforme des équipements de captation à la source, notamment par la validation de leur performance.

Les informations et registres afférents sont conservés sous format électronique et la vérification est fait selon l'utilisation de l'équipement.

3. Les données des 12 derniers mois (1er juillet 2025 au 1er juillet 2026) de surveillance individuelle du formaldéhyde (c.-à-d. les données recueillies par des badges passifs et/ou électroniques de formaldéhyde portés par le personnel). Les données personnelles doivent être caviardées. Veuillez également confirmer l'équipement utilisé.

Les données de surveillance individuelle du formaldéhyde disponibles pour la période du 1er juillet 2025 au 1er juillet 2026 concernent uniquement le laboratoire de pathologie anatomique de l'Hôpital de Chicoutimi.

Les résultats sont présentés dans **les annexes 3 et 4** jointes à la présente réponse. Les renseignements personnels permettant d'identifier les travailleurs ayant participé à l'échantillonnage ont été anonymisés. Les résultats sont présentés sous forme de postes ou d'identifiants non nominatifs (« technologiste médical 1 » et « technologiste médical 2 »).

Les méthodes et équipements utilisés lors de ces évaluations comprennent notamment :

- La méthode IRSST MA-422 utilisant des dosimètres passifs pour aldéhydes (IRSST #2610 – 571AT);
- La méthode IRSST 400 utilisant des tubes de gel de silice imprégnés de DNPH (IRSST #2196);
- Un appareil à lecture directe ToxiRAE Pro PID muni d'une cellule de détection du formaldéhyde.

Pour les autres laboratoires de pathologie anatomique du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, aucune donnée de surveillance individuelle du formaldéhyde au moyen de badges passifs ou d'appareils portés par le personnel

n'est disponible pour la période visée. La mesure de contrôle actuellement en place repose sur la vérification périodique et la validation du fonctionnement conforme des systèmes de captation à la source. Les registres associés sont conservés sous forme électronique.

4. Le nombre approximatif de spécimens traités par votre (vos) département(s) de pathologie anatomique au cours des 12 derniers mois (1er juillet 2025 au 1er juillet 2026).

Site	Nombre de cas (approximativement
Chicoutimi	40 700
Alma	7 240
Baie-Comeau	4 000
Sept-Îles	4 000

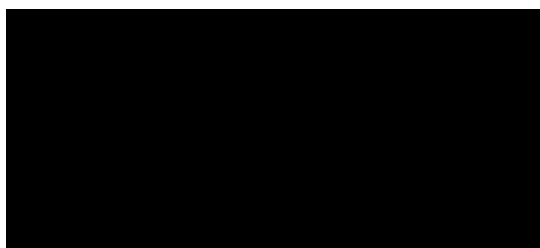
5. Le nombre approximatif de membres du personnel utilisant régulièrement votre (vos) laboratoire(s) de pathologie anatomique (y compris le personnel médical, biomédical et les postes d'assistant) au cours des 12 derniers mois (1er juillet 2025 au 1er juillet 2026).

Au cours de la période visée, les laboratoires de pathologie anatomique de la grappe OPTILAB Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord – Nord du Québec comptaient approximativement entre 40 et 45 utilisateurs réguliers, incluant les pathologistes, technologistes médicaux, assistants techniques et agentes administratives affectés aux activités de pathologie anatomique.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour toute question en lien avec le présent document.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, il vous est possible de faire une demande de révision de notre décision. Nous joignons à cet effet un avis détaillant vos recours devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Jonathan Desgagné

Chef de service des affaires juridiques

JD/ko

p. j. (4)

N/Réf. : AI-10991-26